

Proposition de stage 2024

Gestion de l'irrigation et de la contrainte hydrique au vignoble

Intitulé du projet : Gestion de l'irrigation et de la contrainte hydrique au vignoble

L'entreprise : Basé à Orange, le service Vigne et Vin est composé de 10 conseillers techniques avec un domaine expérimental de 7 ha sur la commune de Piolenc. A travers ses prestations de conseil et ses expérimentations la chambre d'Agriculture de Vaucluse tient une place importante au sein du vignoble méditerranéen.

Sujet : Dans le cadre d'un programme d'acquisition de références, la Chambre d'agriculture de Vaucluse a mis en place différents essais concernant la gestion de l'irrigation. Il s'agit notamment de mieux cibler les apports en eau (irrigation préfloraison, irrigation fractionnée, massive) mais aussi d'évaluer de nouvelles techniques d'apport d'eau (irrigation enterrée).

Périodes d'affectation : 6 mois de stage (mars-avril à août-septembre), base 35 heures par semaine,

Lieu du stage : Pôle Vigne et Vin de la Chambre d'agriculture du Vaucluse basé à l'Institut Rhodanien à ORANGE (Institut regroupant par ailleurs les services techniques d'Inter-Rhône, du Syndicat Général des Vignerons des Côtes-du-Rhône, de l'IFV)

Encadrants :

Silvère Deveze, conseiller spécialisé vigne.

Fiche de missions :

Le stagiaire sera amené au cours de son stage à :

- Effectuer des recherches bibliographiques sur la gestion de l'irrigation en viticulture.
- Effectuer des notations sur le terrain : suivi phénologique, mesures de stress hydrique, observations agronomiques, indice chlorophyllien, suivi d'apex, ...
- Gestion du pilotage de l'irrigation de plusieurs modalités d'apports d'eau
- Communiquer sur les résultats obtenus auprès des viticulteurs partenaires de l'expérimentation
- Restituer les résultats de façon plus large devant un public de techniciens pour valoriser les résultats obtenus

Le (la) stagiaire participera également à l'ensemble des activités des conseillers viticoles vauclusiens :

Observations de ravageurs et de maladies, expérimentations sur la protection et la conduite du vignoble, travaux sur le domaine expérimental de la Chambre d'Agriculture du Vaucluse ...

Indemnité de stage = 30 % du SMIC + remboursement des frais de déplacements + tickets restaurant

Voiture :

Permis B et véhicule indispensable. Attestation de l'assureur qui garantit la couverture du risque accident et responsabilité civile.

Autres :

Connaissances en viticulture préférables mais non indispensables. Grande capacité de rigueur et d'autonomie

Contact

Silvère DEVEZE

Chambre d'Agriculture Vaucluse - GDA Viticulture

2260 route du Grès

84100 ORANGE

Tel 04 90 11 46 33 – Portable: 06 86 17 93 58

silvere.deveze@vaucluse.chambagri.fr